



COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 06 juin 2020

Membres en exercice :

Date de la convocation: 02/06/2020

11

L'an deux mille vingt et le six juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Charles CASTILLO

Présents : 8

Présents : Charles CASTILLO, Michel SABATIER, Dominique DUMONS, Jacques RIVIÈRE, Chantal FABRE, Eveline AUTHIÉ, Amandine RAUZY, Jean-Barthélémy MARIS

Votants : 8

Représentés:

Pour : 8

Excusés:

Contre: 0

Absents: Cedric CLOTTES, Jean-Claude ALLABERT, Fabrice AUTHIÉ

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Dominique DUMONS

Objet: Vote du compte de gestion - roquefixade

Délibération n°: DE_2020_006

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de CASTILLO Charles

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus

Le Maire
Charles CASTILLO



RF Foix
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/06/2020 009-210902490-20200606-DE_2020_006-DE